

PROTOCOLE D'INTENTION ENTRE L'ASEI ET RESOLUX

« L'Association de Réinsertion Sociale du Luxembourg », dite RESOLUX, est une association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales, régie par la loi du 1^{ER} juillet 1901. Elle a été fondée en 1968 dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Affiliée à l'APEI 75 (Les Papillons Blancs de Paris) de l'UNAPEI, elle a pour objet de favoriser l'épanouissement, l'autonomie, l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Son siège social est situé 4, rue des Arènes à Paris 75005.

RESOLUX a créé 7 établissements : L'ESAT des Beaux- Arts, l'EME du Luxembourg , le CAJ Résolux, la SAS Bernard Wybo, le SESSAD du Louvre, les Foyers Saint Germain - Saint Jacques et le Foyer des Pléiades.

Fondée en 1950, l'Association ASEI (Agir, Soigner, Eduquer, Inclure) a pour objet l'accompagnement, l'éducation, l'insertion des personnes en situation de handicap et des personnes dépendantes et fragilisées. Association reconnue d'utilité publique régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, elle gère plus de 110 établissements et services sanitaires et médico - sociaux. Son siège social est situé 4, avenue de l'Europe à Ramonville - Saint- Agne en Haute - Garonne (31446).

Un traité d'apport partiel d'actifs signé le 27 novembre 2017 a transféré la gestion des établissements et services créés par RESOLUX à l'Association ASEI à compter du 1^{ER} janvier 2018, en assurant la continuité de l'objet de l'activité apportée par RESOLUX.

Dans le cadre de ce traité, des dispositions avaient été prises de nature à créer une synergie entre les deux associations au sein du bassin Parisien prenant comme dénomination « Bassin Parisien ASEI RESOLUX ». L'ASEI gère actuellement 8 établissements et services en Ile de France.

Partageant les mêmes valeurs d'écoute, de solidarité et d'engagement, l'ASEI et RESOLUX ont décidé ainsi de poursuivre leurs relations pour une durée de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2021 selon les modalités ci- après exposées.

Les représentants de chacune des deux associations se réuniront 6 mois avant la fin de cette période de 3 ans pour réfléchir sur leurs rapports ultérieurs.

RESOLUX se propose :

- d'informer ses adhérents des objectifs poursuivis par l'ASEI auprès des personnes qu'elle accompagne ;
- de transmettre toute information utile aux familles adhérentes de RESOLUX, diffusée par l'ASEI ;
- d'établir sur son site Web un lien vers celui de l'ASEI ;
- de mettre à profit le vécu et l'expérience des familles afin que le projet de vie de la personne handicapée soit construit en fonction de ses besoins, aspirations et compétences, quel que soit son âge ou la nature de son handicap mental ou psychique ;

EC)

NB

- d'apporter un appui aux établissements par la recherche de nouvelles sources de financement et de partenariats en activant ses réseaux et ce, afin de concourir à tout projet innovant notamment lié à l'éducation, au travail, au vieillissement et à l'habitat ;
- d'inviter la Présidente de l'ASEI ou son représentant à participer à son assemblée générale annuelle et, à titre exceptionnel, à l'une des réunions de son conseil d'administration.

L'ASEI se propose:

- de transmettre à toutes les personnes accueillies au sein de ses établissements et à leurs familles le livret d'information établi par RESOLUX et de les informer des événements organisés par RESOLUX auxquels elles pourraient participer ;
- d'établir sur son site Web un lien vers celui de RESOLUX ;
- de délivrer une information sur l'activité et les projets des établissements, la création de toute nouvelle structure, notamment lors de l'assemblée générale annuelle de RESOLUX ;
- de communiquer tout appel à projet auquel RESOLUX pourrait s'associer ;
- d'inviter le Président de RESOLUX ou son représentant à participer à la réunion annuelle du CAP (Comité d'Animation et de Promotion) du bassin Parisien afin d'échanger avec notamment les professionnels, les personnes handicapées et les familles faisant partie de cette instance.

Fait à *Paris* , le *29/09/2020*

En deux exemplaires originaux

Nadine BARBOTTIN
Présidente de l'ASEI

Eric GOURDIN SERVENIERE
Président de RESOLUX

